

NO : 500-06-001065-206

Toutes les personnes (a) qui ont droit à une pension en vertu de la *Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, RLRQ c. R-12.1 (la « *LRRPE* »), y compris aux montants de pension ajoutés en vertu des articles 104 et 105 de la *LRRPE* le cas échéant, et (b) qui sont, selon le cas, (i) un(e) employé(e) qui a cessé de participer au Régime de retraite du personnel d'encadrement (le « *RRPE* ») avant le 1^{er} juillet 2019, (ii) un(e) employé(e) visé(e) au premier alinéa de l'article 9 de la *LRRPE* qui a cessé d'occuper une fonction visée par le *RRPE* avant le 1^{er} juillet 2019; (iii) un(e) employé(e) dont la pension est une pension différée et qui a pris sa retraite avant le 1^{er} juillet 2019; ou (iv) le (la) conjoint(e) d'un(e) employé(e) visé(e) aux points (i), (ii) ou (iii).

Le Groupe
incluant

Toutes les personnes (a) qui ont droit à une pension en vertu de la *LRRPE*, y compris aux montants de pension ajoutés en vertu des articles 104 et 105 de la *LRRPE* le cas échéant, (b) qui sont, selon le cas, (i) un(e) employé(e) qui a cessé de participer au *RRPE* avant le 1^{er} juillet 2019, (ii) un(e) employé(e) visé(e) au premier alinéa de l'article 9 de la *LRRPE* qui a cessé d'occuper une fonction visée par le *RRPE* avant le 1^{er} juillet 2019; (iii) un(e) employé(e) dont la pension est une pension différée et qui a pris sa retraite avant le 1^{er} juillet 2019; ou (iv) le (la) conjoint(e) d'un(e) employé(e) visé(e) aux points (i), (ii) ou (iii); et (c) dont la pension comprend une partie attribuable à du service antérieur au 1^{er} juillet 1982.

Le Sous-groupe
et

RENÉ ALLARD

Représentant

C.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

AVIS DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION D'UNE DÉPOSITION
(Articles 227, alinéa 2 et 252 C.p.c.)

DESTINATAIRES :

Me Michel Déom
Me Nathalie Fiset
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec)
H2Y 1B6
Tél. : 514.393.2336

michel.deom@justice.gouv.qc.ca
nathalie.fiset@justice.gouv.qc.ca

Avocats du Défendeur

PRENEZ AVIS qu'au soutien de l'*Avis de gestion pour l'adjudication d'objections actuelles et anticipées*, le Représentant entend invoquer la déposition de madame Isabelle Marcotte recueillie le 3 septembre 2026 lors de l'interrogatoire sur sa déclaration sous serment du 25 août 2026 et les pièces exhibées à cette occasion, lesquelles sont par les présentes produites à titre de preuve.

Copie de la transcription des notes sténographiques de cet interrogatoire et de ces pièces est jointe en annexe.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 11 septembre 2026

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Procureurs du Représentant et du Groupe

M^e Jean-Philippe Groleau

M^e Guillaume Charlebois

M^e Simon Hamel-Genest

1501, avenue McGill College, 27^e étage

Montréal (Québec) H3A 3N9

Tél. : 514.841.6583 / 514.841.6404 / 438.817.9582

Courriel : jpgroleau@dwpv.com /

gcharlebois@dwpv.com / shamelgenest@dwpv.com

Dossier : 269947

N° 500-06-001065-206
C O U R S U P É R I E U R E
(Chambre des actions collectives)
District de Montréal

RENÉ ALLARD

Représentant

C.
PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeur

-et-

RETRAITE QUÉBEC

Mise en cause

**AVIS DE COMMUNICATION ET DE
PRODUCTION D'UNE DÉPOSITION
(Articles 227, alinéa 2 et 252 C.p.c.)**

ORIGINAL

DAVIES

Avocats du Représentant et du Groupe
Me Jean-Philippe Groleau /
Me Guillaume Charlebois /
Me Simon Hamel-Genest
T 514.841.6583 / 514.841.6404 /
438.817.9582
jpgroleau@dwpv.com /
gcharlebois@dwpv.com
[/shamelgenest@dwpv.com](mailto:shamelgenest@dwpv.com)
Dossier 269947

1501, avenue McGill College, 27^e étage
Montréal, QC H3A 3N9
Canada

T 514.841.6400
F 514.841.6499